

# COMMUNIQUÉ APL # 10



L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

2025-01-22



Téléphone : (450) 659-5491 ou (438) 320-5491  
Télécopieur : (450) 659-8743

Courriel : [z27.lignery@aplcsq.net](mailto:z27.lignery@aplcsq.net)  
Site web : [www.lignery.ca](http://www.lignery.ca)

## Personnel enseignant RÉGULIER TEMPS PLEIN (permanent ou en voie de permanence) **E1 seulement**



Veillez signaler  
au plus tard le 31 mars 2025  
vos intentions pour l'année 2025-2026

**Mutation**  
OU  
**changement d'école ou de centre**  
OU  
**changement de discipline (matière)**  
OU  
**de champ**  
OU  
**de sous-spécialité**  
OU  
**de spécialité**

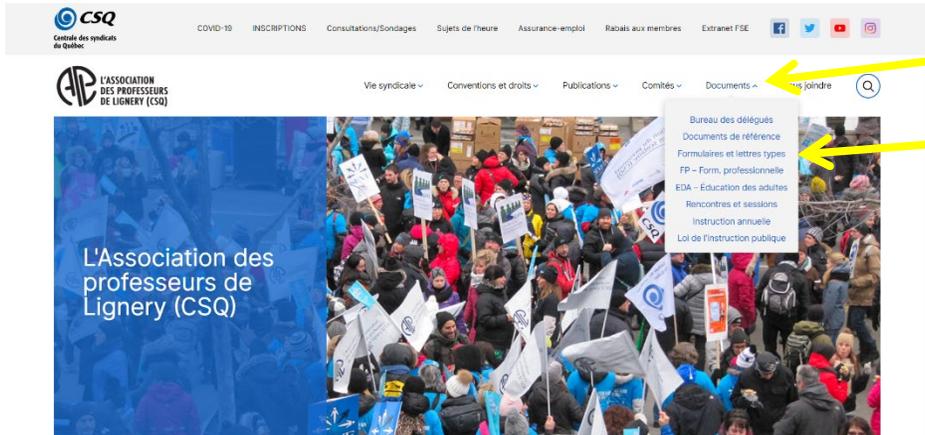
La convention collective stipule que :

*« L'enseignante ou l'enseignant qui désire changer de discipline, de champ ou d'école pour l'année scolaire suivante en informe le centre de services scolaire avant le 1<sup>er</sup> avril »*

Si vous désirez changer d'école ou de centre ou changer de champ, de discipline, de spécialité ou de sous-spécialité, veuillez signifier, **au plus tard le 31 mars**, vos intentions pour l'année scolaire 2025-2026.

# COMMENT FAIRE SA DEMANDE ?

Vous trouverez les lettres types sur le site de L'APL ([lignery.ca](http://lignery.ca)).



Allez dans l'onglet  
« **Documents** »  
et cliquez sur  
« **Formulaires et lettres types** »

Choisissez le formulaire : « [Expression des préférences](#) »

Le formulaire « **Expression des préférences** » doit être acheminé au **CSS**  
([srh\\_enseignants@cssdgs.gouv.qc.ca](mailto:srh_enseignants@cssdgs.gouv.qc.ca))

N'oubliez pas d'acheminer **une copie de votre demande à L'APL**.  
Lorsqu'une copie nous est acheminée, nous pouvons vérifier les possibilités  
de permutations et mettre en contact les personnes concernées.

➤ Si de plus amples informations s'avéraient nécessaires,  
n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450-659-5491 ou 438-320-5491.

**N.B. Si vous refusez la mutation offerte, vous conservez votre poste actuel.**

**N'oubliez pas de faire parvenir une copie de la demande à L'APL,**

- par la poste : 36, boul. Taschereau - C.P. 36, La Prairie (Québec) J5R 3Y1
- par courriel : [z27\\_lignery@aplsq.net](mailto:z27_lignery@aplsq.net)



Quelle que soit votre demande, elle  
doit être reçue par l'employeur  
**avant le 1<sup>er</sup> avril 2025**